

Février 2017

méré le mag



Vœux du Maire - P 3

Fibre optique - Haut débit - P 10

Noël des écoles - P 5

PLU - P 9

Patinoire - P 6 et P 16

Le Mag Février
2017



Vœux du Maire	P3>4
Noël des écoles	P5
Patinoire	P6
Nettoyage de printemps	
Diodurum	P7
Noël des artisans créateurs	
50 Coworking	P8
PLU	P9
Permis de construire	
Déclarations préalables	
Yvelines numériques	P10
Associations	P11>14
Médiathèque	
Ritmy	
MTC	
Recyclage du liège	
Marche nordique	
ACMM	
Prévention routière	
Foire à tout	
Journées Européennes des Métiers d'Art	
Infos pratiques	P15
Carnet agenda	

Directeur de la publication :

Michel RECOUSSINES

Rédaction. conception :

Commission Information Communication :

Philippe CLEMENCE

Françoise DOUCET-PREVOT

Alain MOLLE

Serge BISSONNET

Alain DAMIENS

Valérie PAGE-KOCH

Mise en page : Valérie PAGE-KOCH

Impression : Imprimerie ANQUETIL

RCS 312 616 550B

14110 Condé sur Noireau Tél : 02 31 69 04 26

I.sarasin@imprimerie-anquetil.fr

Crédits remerciements photos et articles.

Sylviane DUQUENOY, Isabelle DEMONCHY,

Alain MOLLE, Patick MARIE, Alain COLOMBI,

Alain DAMIENS, Serge BISSONNET,

Philippe CLEMENCE, François LARDAT.

Mairie de Méré - Square Raoul Breton - 78490 Méré

Tél : 01 34 86 02 13 - Site web. : www.mere-village.fr

Dépôt légal Février 2015

• La mairie vous accueille

(1^{er} étage) tous les jours :

Lundi à Vendredi : de 10h00 à 12h00 et de

14h00 à 16h00 - Samedi 10h00 à 12h00



Michel RECOUSSINES
Maire de Méré



Chaque année le premier numéro du bulletin est l'occasion de faire le point sur la vie de la Commune.

Nous travaillons déjà sur l'élaboration du budget primitif 2017.

Nous devons encore intégrer le désengagement de l'Etat envers les collectivités dans nos dépenses de fonctionnement et dans nos réflexions sur les projets d'investissement. En 2016, la plupart des travaux réalisés ont été la continuité des projets lancés en 2015, et ainsi que je vous l'ai dit les dépenses d'investissements ont été inférieures aux 1,6 millions euros de 2015 pour faire face à la baisse des dotations et à l'augmentation des fonds de péréquation. Je vous rappelle rapidement les opérations majeures. La réfection du toit et l'isolation du Gymnase qui terminent le contrat rural lancé il y a 3 ans, l'entrée du parking de la gare, l'enfouissement des réseaux aériens et le remplacement des candélabres rue Désiré Le Prigent, rue du Dragon et rue Sainte Fontaine, de nombreux travaux à l'école (remplacement de fenêtres, peintures intérieures et extérieures, remplacement de la palissade en bois et installation d'un cabinet de toilettes au 1er étage de l'école Quesnay), peinture des volets de la médiathèque et élargissement du bas de la rue du Colombier.

En 2017, nous allons à nouveau privilégier les dossiers pour lesquels nous aurons la possibilité d'être subventionnés de façon à minimiser au maximum la part communale. Ce sera le cas pour la création d'une micro crèche de 10 lits qui devrait être opérationnelle à l'automne prochain, pour l'enfouissement des réseaux aériens et le remplacement des candélabres d'une partie de la route de Galluis, pour la réalisation de nouveaux vestiaires dans le bâtiment technique, pour la poursuite de l'élargissement de la rue du Colombier, pour la création d'un jardin médiéval à proximité du verger créé en 2015 sur le terrain de l'Abbaye ainsi que pour l'installation d'un espace multisport et en option de deux terrains de Padel. Nous allons également étudier les différents projets qui pourraient être engagés à plus long terme dans le cadre d'un nouveau contrat rural (restauration de la toiture de l'église, et/ou création d'un bureau supplémentaire à la Mairie, et/ou construction d'une salle polyvalente rue du Colombier) et du contrat triennal voirie.

4 Vœux du Maire

Maintenant quelques rapides informations. L'élaboration du nouveau PLU arrive à son terme, l'enquête publique aura lieu du 21 février au 25 mars - le réseau de médiathèques « Au Fil des Pages 78 » a accueilli 2 nouvelles communes, Vicq et Gambais - la commune de Vicq a intégré le réseau d'auto stop sécurisé « Pouces d'Yvelines » qui a été récompensé par la Région avec le trophée de la mobilité et auquel vous pouvez adhérer - la Gendarmerie nous propose un partenariat à travers un dispositif de « Participation Citoyenne » qui consiste à associer les habitants à la Mairie et aux forces de l'ordre dans le cadre de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique et qui viendrait en complément de l'opération « Tranquillité Vacances » qui existe déjà depuis plusieurs années - la communauté de communes a lancé un « audit énergétique » sur les bâtiments publics, l'élaboration d'un « schéma de mutualisation » et elle commence à entrevoir des solutions pour gérer les parkings de gare - et une bonne nouvelle en matière de transmission de données numériques, la Zone d'Activité est enfin dotée de la fibre optique, les entreprises peuvent souscrire un abonnement si elles le souhaitent. Pour les particuliers, le déploiement de la monté en débit va s'échelonner jusqu'en 2020 en commençant par les communes les plus défavorisées.

Il ne me reste plus comme chaque année qu'à formuler des remerciements aux bénévoles du monde associatif et culturel qui animent la Commune, avec une pensée pour Raymond Hacquart qui nous a quitté le 11 janvier et qui a consacré beaucoup de son temps au bénévolat.

Un « grand bravo » au méréen Jean-Baptiste Delaruelle qui a parcouru les 167 km du grand raid de la Diagonale des Fous en 41h37mn finissant 333 ème sur les 1687 participants qui l'ont terminé.

Et félicitation pour leur médaille du travail à: Xavier Hernu (argent), Françoise Colombi (vermeil), Christine Riche (grand or) et Xavier Marie (honneur agricole).



Pour 2017 le conseil municipal et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une excellente année et de la passer de la meilleure façon possible.

Michel Pecoussines.

Noël 2016 dans les écoles maternelle et élémentaire

Le mercredi 7 décembre, Les enfants de l'école maternelle ont assisté à un beau spectacle de la compagnie Pois de senteur : «Nicolas le chocolat», un conte gourmand qui se déroule dans l'atelier d'un confiseur des plus attachant.

Avec des personnages à croquer, Toto le petit berlingot et sa grande sœur Choupette, une jolie sucette à la fraise et la distribution d'un carré de chocolat noir à la fin du spectacle, vos enfants ne pourront que fondre de plaisir.

Le vendredi 9 décembre, les enseignantes de l'école élémentaire aidées des parents d'élèves ont organisé un marché de Noël. Avant l'ouverture du marché, tous les enfants ont entonné les chants de Noël sous le préau.

Le jeudi 15 décembre, les enfants de l'école élémentaire ont vu un spectacle : «Joyeux Noël Monsieur Ours» par la compagnie CCDM.

C'est ici l'esprit de Noël qui est en scène, moment magique, hors du temps, où tout paraît possible, ne pas se fier aux apparences. C'est un moment de partage et d'amitié.

Le Vendredi 16 décembre à 9h30, le Père Noël a fait son apparition à l'école maternelle avec sa hotte pleine de cadeaux, et l'après-midi c'était le tour des enfants de l'école élémentaire d'accueillir le gros bonhomme rouge.

A la suite du goûter, les enfants sont repartis avec le traditionnel sac offert par la commune, rempli de friandises.



La patinoire revient en février...

Ouverte du samedi 11 février au dimanche 19 février.
Horaires d'ouverture :
le week-end de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
En semaine : de 14h00 à 19h00

Nocturne le samedi 18 jusqu'à 22h00
avec vente de crêpes et boissons



Nettoyage de printemps 2017 dans votre commune

Ce respect que l'on doit à la nature

Près de 1 000 bénévoles dans 38 communes du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, vont, cette année encore, donner quelques heures pour ramasser les déchets dans la nature. C'est utile, convivial et symbolique : quand on aime, on respecte ! Rejoignez-nous !

Cette opération de nettoyage et la sensibilisation du public qui en résulte tend probablement à faire changer les (mauvaises) habitudes. Equipés de gants, sacs et gilets, nous arpenterons quelques rues de notre commune pour ramasser les nombreux détritrus tout au long d'un parcours.

Au-delà des actions conduites par la commune, il est important que les citoyens se mobilisent dans la préservation de leur environnement. La contribution de tous est primordiale pour maintenir un cadre de vie agréable.

C'est l'occasion de se retrouver pour la bonne cause et de sensibiliser chacun à notre environnement. Tous les bras seront les bienvenus : petits et grands ... (merci à tous les volontaires de se munir, si possible, de gants de protection et d'un gilet de sécurité !)

Nous vous attendons donc nombreux pour cette opération le samedi 19 mars 2017 à 14h30 au départ du parking de la gare de Méré.



Les bénévoles en 2016

■ MÉRÉ

L'avenir du site archéologique Diodurum-Ithe se dessine

Patrimoine. Définir l'avenir du site archéologique Diodurum-Ithe. C'était le sujet d'une réunion-débat organisée en décembre par Michel Recoussines, maire de Méré et président de l'Apsad (Association pour la promotion du site archéologique de Diodurum).

Stéphane Deschamps, le nouveau conservateur archéologique régional était l'invité d'honneur. Dans la salle de la mairie pleine à craquer avaient pris place les élus des communes adhérentes à l'Apsad, le président du Parc naturel régional, des associations protectrices du patrimoine, des étudiants ou de simples amoureux de l'archéologie.



Le public est venu en nombre pour échanger avec le nouveau conservateur archéologique régional sur l'avenir du site du Diodurum.

en préambule Olivier Blin, architecte-archéologue à l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) et directeur scientifique de l'Apsad. « Sur ce site existe un autre joyau : la ferme cistercienne d'Ithe qui appartenait à l'Abbaye des Vaux-de-Cernay située à 20 km. Les bâtiments ont connu une occupation continue jusqu'au milieu du XX^e siècle puis ont été laissés à l'abandon. Depuis 2003 des fouilles sont organisées chaque année sur les ruines du site et depuis 2005 la chapelle du XVIII^e siècle fait l'objet d'une restauration. C'est pour travailler sur le site et le protéger, qu'en 2002, Marie-Laure Roquelle, alors maire de Jouars-Pontchartrain a pro-

posé la création de l'Apsad. À ce jour neuf communes y sont rattachées : Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Château, Neauphle-le-Vieux, Bazoches-sur-Guyonne, Méré, Montfort l'Amaury, Saint-Remy l'Honoré, Les Mesnuls et Le Tremblay-sur-Mauldre. C'est une excellente initiative car à ce jour nous n'avons exploré que 3 ha sur les 40 existants. Nous prévoyons des travaux sur le long terme, c'est pourquoi nous réfléchissons à l'avenir avec le conservateur régional venu aujourd'hui échanger avec nous à ce sujet. »

Bientôt un centre d'interprétation du patrimoine ?

Stéphane Deschamps a dé-



Le nouveau conservateur a loué les associations en charge du site pour les efforts pour l'implication des scolaires et des étudiants sur les chantiers.

claré avoir été fort impressionné par la qualité du site qu'il a visité cet été. Puis il a détaillé ses propositions de soutien avec trois axes majeurs.

- La recherche : « La continuité d'occupation du site est frappante. Elle va de l'âge de fer au Moyen-Âge et même au-delà avec la ferme d'Ithe. Vos découvertes sont importantes mais on peut aller au-delà en vous aidant en matière de prospections géophysiques par exemple, grâce aux crédits recherches de la Drac (Direction Régionale des Affaires culturelles) », a expliqué le conservateur.

- La formation : « L'implication des scolaires sur votre site est formidable. L'enseignement de l'histoire est difficile

de nos jours. L'archéologie c'est véritablement l'histoire en marche. C'est une autre façon d'appréhender le passé qui devient concret pour les enfants. Bravo aussi pour vos chantiers-écoles en lien avec les universités parisiennes ou l'École des Chartes. »

- La valorisation du site. Le nouveau conservateur a indiqué que les journées portes ouvertes confirment l'engouement du public pour l'archéologie. « Ce n'est plus une vieille dame poussiéreuse. Elle met en jeu de nouvelles technologies (laser 3D, drones). C'est pourquoi plutôt qu'un musée figé, coûteux, je vous encourage à développer sur votre site un centre d'interprétation du patrimoine ancré dans le

territoire. Là encore les services de la Drac sont prêts à vous aider pour le cahier des charges et l'étude du projet », a précisé Stéphane Deschamps.

Place au débat

Marie-Laure Roquelle, fondatrice de l'Apsad, a indiqué que l'association n'était pas propriétaire des terrains sur laquelle est située la ferme d'Ithe. Le bail payé tous les ans coûte cher et son échéance peut poser des problèmes à terme. « L'État ou l'association peuvent-ils racheter les terrains? Pouvons-nous obtenir des aides? Nous sommes des petites communes avec peu de ressources. » Le conservateur a répondu que des aides financières pouvaient être accordées au titre des réserves archéologiques.

L'association Remparts a cité deux centres d'interprétation dont l'Apsad peut se rapprocher pour des conseils. L'un existant déjà à Brié-Comte-Robert, l'autre en cours de création à Chateaubateau en Seine-et-Marne sur un site gallo-romain en milieu rural, comme le Diodurum. Cette suggestion a été approuvée par le conservateur. Rebondissant sur cette évocation d'un centre d'interprétation Olivier Blin et Yves Vandewalle, le président du Parc naturel régional, ont indiqué que ce centre pourrait développer le potentiel touristique du département.

Lysiane Robin

Un site exceptionnel

Mais d'abord un peu d'histoire. La cité antique de Diodurum ou Cité des Dieux a été identifiée au siècle dernier dans la vallée de la Mauldre sur les communes de Jouars-Pontchartrain et du Tremblay-sur-Mauldre. Elle se situait au carrefour de plusieurs voies romaines. « Les fouilles, réalisées lors des travaux de déviation de la RN12 de 1994 à 1998 ont mis à jour des richesses exceptionnelles : des sanctuaires, des théâtres, des thermes, des nécropoles, du mobilier et des sculptures », a déclaré

Noël des Artisans Créateurs des 25, 26 et 27 Novembre 2016

Le premier Noël des créateurs a ouvert ses portes les 25, 26 et 27 novembre 2016 à la salle des mariages de la mairie.

Cette première exposition/vente a réuni 9 artisans d'art de Méré et ses environs.

A cette occasion, nous avons pu échanger avec nos visiteurs notre savoir-faire et l'importance de l'artisanat d'art de notre région.

Nous avons pu réunir pour ce marché :

- deux bijoutiers d'art (classique et contemporain)
- un coutelier d'art
- trois couturières (univers enfant, mode/accessoires et décoration).
- une potière céramiste
- un encadreur d'art
- une «relookeuse» de meubles.



Enquête publique pour l'élaboration du futur PLU

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Méré du 21 février au 25 mars à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, vos observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur aux jours et heures suivants :

Mardi 21 février de 10h00 à 12h00,
Samedi 11 mars de 10h00 à 12h00,
Mercredi 22 mars de 14h00 à 17h00,
Samedi 25 mars de 10h00 à 12h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la Mairie à l'issue de l'enquête.

Registre des permis de construire

Nom	Adresse du terrain	Objet de la demande	Décision
SIMO Omer	4, Impasse du Bois Yvon	Maison	Non opposition
SARL KRI - KUREK Robert	ZAE Méré Gare Ouest - lot 4	Bureaux et entrepôts	Non opposition
BRIQUET Jean Pierre	Chemin des Ecoliers	Maison	Non opposition
SCI MOCHER	ZAE Méré Gare	Modificatif	Non opposition
BONNEFOND/DUBOIS	2 Chemin des Ecoliers	Maison	Non opposition
FAUVIN Hervé	22 rue des Sablons	Maison	Non opposition
MERCER Samuel	3 bis Grande Rue - Le Mesnil Picquet	Terrasse et pergola	En cours d'instruction
FUDEZ Gil	12 rue Désiré le Prigent	Extension	Non opposition
AMANS Claude	12 rue de la Ferme	Modification surfaces au sol	Non opposition
Commune de Méré	4 rue du Colombier	Micro-crèche	En cours d'instruction
BONNEFOND/DUBOIS	2 chemin des Ecoliers	Modification emprise au sol et ouvertures	En cours d'instruction

Registre des déclarations préalables

LE PAPE	17 bis rue de la Maladrerie	Abris de Jardin	Annulé
M. WARWICK	20 ave Léon Créte	Réfection Toiture à l'identique	Non opposition
ERDF	chemin des Faussettes	Création d'un poste de distribution publique	En cours d'instruction
SNCF MOBILITE	place Louis Valtou	Mise aux normes PMR de la Gare	En cours d'instruction
LE PAPE	17 bis rue de la Maladrerie	Abri de Jardin	En cours d'instruction
VERDAUD Catherine	8 bis rue Léopold Bellan	Toiture avec transformation couverture et chien assis	non opposition
PIERRET Gilles	4 impasse du Bois Yvon	Piscine	Non opposition
TOME Douarté	5 rue François Quesnay	Modification façade et fenêtres de toit	Non opposition
HERBELIN Sandrine	4 rue de la Croix de Rome	Fenêtres de toit	En cours d'instruction
Foncier Expert pour VAZ DOS SANTOS	Le Mesnil Picquet	Détachement de parcelle	En cours d'instruction
TIERNY Sylvain	2 ave du Général de Gaulle	Modification de façade	Non opposition
FONCIER EXPERT pour JEGOU Bruno	2 chemin des Ecoliers	Division d'un terrain en 2 lots	Non opposition
DUPRE Didier	16 rue Sainte Fontaine	Ouverture et pose d'un portail	Sans suite
PONCHEL Christophe	7 allée des Néfliers	Création d'un ouvrant	Non opposition
POCOL Ioan	4 bis chemin Beauchet	Démolition et construction	En cours d'annulation
POCOL Ioan	4 bis chemin Beauchet	Accès et portail	Non opposition
DENOUILLE André	20 rue Saint Roch	Préau	Non opposition
FREE MOBILE	7 rue de la Chasière	Antenne relais	Opposition. La commune est condamnée par le TA de Versailles à retirer l'opposition. En cours
GONDRAND J.F.	2 rue Saint Roch	Régularisation Fenêtre de toit	Non opposition
Foncier Expert pour JEGOU Bruno	2 chemin des Ecoliers	Division d'un terrain en 2 lots - Lot B	Non opposition
BULTER Timothy	32 ave du Général de Gaulle	Création de 2 Vélux	Non opposition
MOLLOT Eric	37 ave du Général de Gaulle	Terrasse surélevée	Non opposition

La Communauté de Communes Coeur d'Yvelines fait partie des nombreuses CC à avoir adhéré au Syndicat Mixte «Yvelines

Numériques». Vous trouverez ci-dessous le planning prévu pour la montée en débit, de couleur orange en ce qui concerne les

communes du canton d'Aubergenville dont nous faisons partis.

YVELINES NUMÉRIQUES

DES COLLECTIVITÉS RÉUNIES POUR DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES THD GRAND PUBLIC



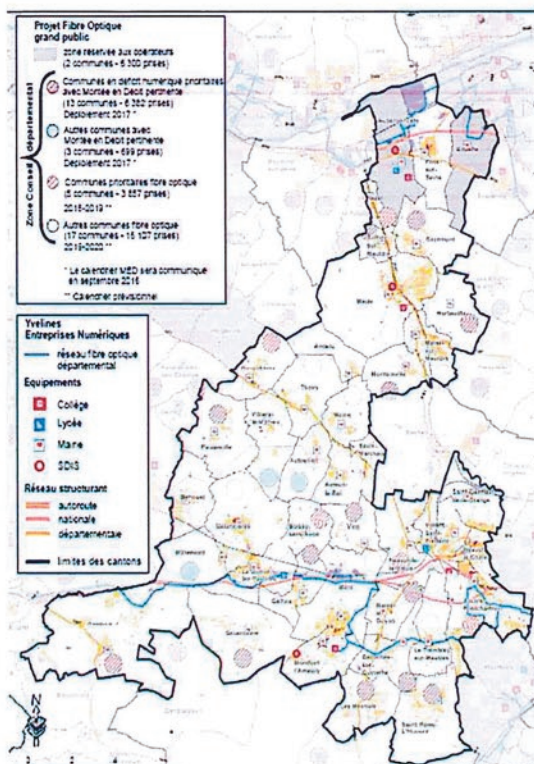
En zone d'initiative publique (158 communes)

- 2017 : 23 000 foyers seront équipés avec la technologie « Montée en débit »

Montée en débit
16 communes – 7 081 foyers

- 2018-2019 et 2019-2010 : 77 000 foyers seront équipés en FTTH (fibre jusqu'à l'abonné)

Fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH)
2018-2019 – 5 communes en déficit numérique – 3 857 foyers
2019-2020 – 17 communes – 16 107 foyers
D'ici 2020 – 2 communes en zone Orange – 6300 foyers



2017-2018 : Monté en débit 16 communes

Aulnay-sur-Mauldre – Autouillet – Bazemont – Bazoches sur Guyonne – Flexanville – Herbeville – Galluis – Gambais – Grosrouvre – Les Mesnuls – Mareil-le-Guyon – Millemont – Montainville – Saint Rémy l'Honoré – Vicq – Villiers le Mahieu

Fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) 2018-2019 – 5 communes en déficit numérique

Nézel – Goupillières – Boissy sans Avoir – Neauphle-le-Vieux – Jouars-Pontchartrain

Fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) 2019-2020 – 17 communes

Flins-sur-Seine – Maule – Mareil-sur-Mauldre – Andelu – Thoiry – Marcq – Saulx-Marchais – Auteuil-le-Roi – Béhoust – Garancières – La Queue-lez-Yvelines – Méré – Villiers-St-Frédéric – St-Germain-de-la-Grange – Neauphle-le-Château – Le Tremblay-sur-Mauldre – Montfort-l'Amaury

Zone Opérateur Orange d'ici 2020 – 2 communes

Aubergenville – Bouafle

Zone d'Activité - Méré Gare :

Les travaux de raccordement et de desserte à la fibre optique de la Zone

d'Activité ont bien été réalisés en décembre comme prévu.

Les entreprises qui le souhaitent peuvent

souscrire un abonnement à la fibre optique auprès de leur opérateur.



Nouvelles de Mai
2017

5^{ÈME} JEU D'ÉCRITURE
«Au fil des mots»
2017
Enfants et jeunes de moins de 20 ans

20^{ème}
Défi-lecture
2016-2017

De l'animation culturelle à Méré et sur le réseau Au fil des pages 78

Sur le réseau au fil des pages 78

Il reste à venir un atelier de **Dessin** animé par Mélanie Picard : il aura lieu à la médiathèque de St Rémy-l'Honoré, samedi 28 janvier, 14h30, et sera sur le thème des créatures fantastiques.

N'oubliez pas d'envoyer vos participations au jeu d'écriture **Au fil des mots** (concours d'écriture sous toutes ses formes pour les moins de 20 ans), ainsi que le concours **Nouvelles de Mai**. Il faut inclure dans son texte des mots choisis par vos élus, au moins 5 pour les jeunes, la totalité pour les Nouvelles !

Harmonie, Besogne, Perruque, Frôler, Girafe, Bisou, Bégayer, Zinzin, Nénuphar, Bagnole.

Et bien sûr cette année encore le **Défi-lecture** (6 livres à lire avant mars ou mai selon votre catégorie d'âge) et en cours ! N'oubliez pas de voter pour votre ouvrage préféré parmi notre sélection...

Osez faire appel à votre imagination et vos envies littéraires !

Renseignements et règlements sur www.aufildespages78.fr

Pour tout renseignement : **01.34.86.76.95**, mediatheque-de-mere@wanadoo.fr ou www.mere-village.fr (médiathèque)

Retrouvez toutes les informations des médiathèques du réseau sur le site web www.aufildespages78.fr et sur la page Facebook

Médiathèques Au Fil des Pages 78

ATELIERS DESSIN
AU FIL DES PAGES 78
Animés par Mélanie Picard

Saint Germain de la Grange
médiathèque
Samedi 19 novembre 2016
14h30 - 16h30
Atelier « personnages »

Saint Rémy l'Honoré
médiathèque
Samedi 28 janvier 2017
14h30 - 16h30
Atelier « animaux fantastiques »

Des 8 ans et adultes
Inscription obligatoire
01 34 89 77 77 ou
aufildespages78@orange.fr

Illustration : Mélanie Picard - Imprimé par Au Fil des pages 78 - Ne pas jeter sur la voie publique

MÉRÉ

SAMEDI 22 AVRIL 2017
20H30 - ÉGLISE SAINT-DENIS



INFOS ET RÉSERVATIONS :



www.ritmy.fr
06 07 29 91 97



Le Trio " Les Esprits "

Dès leurs toutes premières rencontres, c'est une véritable amitié qui s'installe entre le pianiste **Adam LALOUM**, la violoniste **Mi-Sa YANG** et le violoncelliste **Victor JULIEN-LAFERRIÈRE**.

Cette complicité se confirme lors de leur premier concert en 2009, et par la création du Trio «LES ESPRITS» en 2012.

Ils nous interpréteront avec talent et sensibilité des duos avec piano de **Claude Debussy** et **Gabriel Fauré** et des trios de **Mauricio Kagel** (compositeur et chef d'orchestre argentin, 1931-2008) et **Maurice Ravel**.

TARIFS

Tarif adultes 20 €

Groupe - minimum de 10 personnes : 15 € (liste avec noms et adresses)
Tarif réduit : Jeunes de moins de 26 ans / familles nombreuses / chômeurs : 13 €
Gratuit pour vos enfants de moins de 12 ans avec réservation obligatoire

COUPON DE RÉSERVATION
à adresser à Ritmy Abonnements
Mairie de Méré - 78490 MÉRÉ

Tarif à 20 € x = ___ Nbre d'enfants < 12 ans __
Tarif à 15 € x = ___
Tarif à 13 € x = ___
Montant du chèque ___ € à l'ordre de Ritmy

Des questions :
☎ 06 07 29 91 97

Nom _____
Prénom _____
N° _____ Type/voie _____
Code _____ Ville _____
Tél. _____ (impératif)
Courriel _____ @ _____

L'échange : bulletin du Méré Tennis Club (MTC)



Nos premiers tournois OPEN et notre tournoi interne

Pour la première fois depuis la création de notre club, nous avons organisé 4 tournois OPEN jeunes (2 en Juin et 2 en Octobre), ouvert aux jeunes joueurs extérieurs au club. Ces tournois ont rencontré un vif succès avec plus de 41 inscriptions pour le plus important et ils ont rapporté un peu d'argent pour le fonctionnement du club. L'année sportive s'est terminée en juillet avec notre tournoi interne où chaque adhérent a été invité à participer à des matchs dans sa catégorie, limité aux adultes et adolescents dans une ambiance amicale et sportive.

Inscriptions pour la nouvelle année sportive 2017

Grâce à notre entraîneur principal Leonel Alberti qui a fait un excellent travail en 2016, il ne reste que très peu de créneaux de cours disponibles cette année sportive 2017. Nous avons quasiment fait le plein et le niveau sportif du MTC n'a jamais été aussi élevé à partir de -4/6 avec 21 joueuses et 80 joueurs classés. Grâce à son dynamisme, nous organisons chaque mois de petits événements sportifs et des animations conviviales (10 pour la saison 2016) : doubles surprises, goûters avec les jeunes, animations jeunes, galette des rois... Alors n'hésitez pas à inscrire vos enfants en prenant contact avec notre entraîneur Leonel.

Puis s'est tenu notre traditionnel barbecue pique-nique sous le soleil ! Un grand merci à la Mairie de Méré qui soutient notre club depuis sa création.

Catégories simples messieurs

13/18 ans : T. BEGUIN bat G DEMONCHY
45 ans : P. BOUTEFEU bat E DENORMANDIE
Séniors : V PAILLER bat P. BOUTEFEU

Catégories simples dames

35 ans : B DESMEDT bat M.PHILEMON,
séniors : C DUBOS bat B.DESMEDT

Nous avons recruté un 2^{ème} professeur ancien 120^{ème} mondial à L'ATP pour épauler Leonel. Le club possède donc 2 entraîneurs ex classés ATP, ce qui garantit des cours de qualité pour tous. Les effectifs du club sont stables cette année et vous pouvez encore vous inscrire à tarif réduit en nous contactant à l'adresse courriel suivante: jeanguy.mutez@free.fr ou en déposant votre formulaire disponible sur notre site dans la boîte aux lettres du chalet (<http://www.mere-tennis-club.fr>).

Dernière minute : nos 2 équipes seniors 45ans sont arrivées 2^{ème} de leur poules lors de la reprise des championnats des Yvelines en septembre(dames 9^{ème} de la division 1 et Messieurs 10^{ème} de la division 3) . Nous félicitons les équipes et leur 2 capitaines pour ces résultats.

Derniers

Événements du MTC

- Pas de sortie au MASTER 1000 de Paris Bercy cette année faute d'inscription de nos jeunes et moins jeunes. C'est dommage car c'est une belle occasion de voir les plus grands joueurs du monde s'affronter. Ce n'est que partie remise
Prochaine sortie : le tournoi de Roland Garros en mai 2017
*Galette des rois qui a réuni de nombreux

«Rejoignez un club familial et convivial avec un excellent encadrement sportif pour les compétiteurs et les débutants»



Animation « doubles surprise » où chacun vient avec sa bonne humeur partager un bon moment de tennis et d'amitié.

Recyclage du liège

Le liège : une industrie en terme de recyclage



Le recyclage du liège est une démarche citoyenne environnementale qui veut ainsi limiter la mise en décharge de déchets non valorisés. Grâce au programme de recyclage du liège, ce sont plus de 75 millions de bouchons de liège qui ont été ainsi collectés et recyclés en France sur les 3 dernières années. Le recyclage permet la fabrication de nouveaux produits écologiques à forte valeur ajoutée (produits isolants, acoustiques, objets de design...).

Une fois récoltés, les bouchons sont ensuite

triés, pesés et ensachés. Le poids moyen d'un bouchon étant d'environ 4 grammes, il faut donc 250 000 bouchons pour obtenir 1 tonne de bouchons. Les bouchons sont revendus par les centres de collecte aux bouchonniers français. Tout au long du processus de production, tous les déchets de la fabrication de bouchons se transforment en des produits utiles et d'excellente qualité. De plus, au cours du processus de transformation du liège, aucun gramme de matière première n'est perdu. Même pas

la poussière de liège qui est utilisée pour le chauffage des sites. Dans le liège, rien ne se perd ainsi 82% des déchets du liège sont valorisés.

Alors n'hésitez plus et gardez vos bouchons de liège, ainsi vous éviterez qu'ils finissent à la poubelle et vous ferez une bonne action... L'argent récolté permettra de financer des actions humanitaires, caritatives ou en faveur du développement durable.

La commune de Méré procède à la collecte des bouchons en liège en Mairie.

Marche nordique : nouvelle activité de l'ASCL à la rentrée

Deux mois après la rentrée, nous sommes une dizaine à parcourir nos sentiers de forêt, avec à chaque sortie la découverte de lieux différents

Si cela vous tente, venez nous rejoindre pour des marches dynamiques chaque samedi de 10 h à 12h 12h30 (hors vacances scolaires) avec Hiram, notre animateur sportif

Des bâtons pourront être prêtés lors des premières séances.

Un certificat médical sera demandé.

Tarifs

Méréens :

130€ + coût de la licence environ 13€

Non méréens :

150€ + coût de la licence

Inscriptions auprès de Monique BOURG tél 06 61 45 59 80 mail monique.bourg@orange.fr

- lors de la 1ère séance (mais prévenir) Monique BOURG



Amicale Cycliste Méré/Montfort.

312 participants à la «Montfortoise» 13ème. randonnée annuelle du 18 septembre organisée par les cyclos de l'ACMM. Succès d'autant plus précieux que les conditions météo n'étaient pas des plus favorables.

Joël Lallier, réélu président pour ce nouvel exercice - avec la totalité du bureau - à l'issue de l'Assemblée générale du 26 novembre dernier se félicitait de la contribution unanime des adhérents du club au niveau de l'organisation.

le recrutement, point faible de l'amicale - problème récurrent dans toutes les structures cyclotouristes - limite un peu la casse, les nouveaux inscrits rempla-

cent, nombre pour nombre, les départs. En revanche, l'ACMM - sans créer de section spécifique - peut désormais accueillir dans ses rangs des VTétistes.

Eric Ouzé - eric.ouze@free.fr - se propose d'en assurer le leadership, sachant que modeste pratiquant, il ne peut en prendre la responsabilité, n'étant ni diplômé ni certifié en ce domaine. Eric dispose, d'un calendrier de ses prochaines sorties en tout terrain, qu'il met à la disposition des pratiquants VTT potentiels.

Calendrier également pour les «Vélos de route» mis au point lors de la dernière réunion. Contact :

joel.lallier@gadz.org - vous souhaitez adhérer : mpon78@gmail.com
Marc PONT - Chargé de communication au sein de l'ACMM.





L'association Prévention Routière, reconnue d'utilité publique, œuvre depuis 1949 pour la sécurité sur les routes de France. Ses bénévoles éduquent les jeunes en milieu scolaire, et in-

terviennent également auprès des étudiants, des seniors, des entreprises et du grand public. Le comité des Yvelines a besoin de votre aide : rejoignez-nous comme bénévole ou simple adhérent et participez à la lutte contre les dangers de la route !

Contactez le comité : 5, passage Juliette 78220 Viroflay tel : 01 39 50 13 09

Consultez notre site internet : www.preventionroutiere.asso.fr
Les dons et cotisations sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%.

FOIRE à TOUT et aux LIVRES

*La journée que l'ASCL Méré a choisie pour organiser la 18ème édition de « La Foire à Tout et aux Livres » est le **Dimanche 26 mars 2017 à Méré***

Cette manifestation se déroulera comme à son habitude au centre du village, place de la Mairie et des rues avoisinantes et l'exposition de livres et médias à la médiathèque de 7 h à 18h. Pour cette année nous attendons 120 à 150 exposants durant cette journée.

Seront également présentées deux expositions à la maison des associations, la 8ème édition de l'exposition peinture ainsi qu'une exposition philatélie.

La réservation d'un emplacement se fait uniquement en complétant un bulletin d'inscription téléchargeable sur le site ascl.méré à la rubrique « activités ponctuelles » et à la mairie

de Méré. Le prix du mètre linéaire est de 7 € (emplacement 2 m linéaire minimum), l'accès au public est gratuit.

Au cours de cette journée une restauration est mise en place, galettes, crêpes, boissons chaudes et froides vous seront proposées et vous pourrez vous installer sous un chapiteau mis à votre disposition.

Pour cette édition une petite modification concernant les emplacements, les places le long du mur de l'église (en allant vers la médiathèque et situées à gauche en montant) seront déplacées sur l'avenue du Général de Gaulle (sur le coté droit de la chaussée en partant de la mairie). Le plan Vigipirate 2 sera appliqué à notre manifestation (contrôle des sacs et des manteaux ou blousons).

Nous vous remercions de votre compréhension.

A vos agendas !!!! Et nous vous donnons à tous rendez-vous pour cette journée conviviale

MÉRÉ
Foire à tout
Dimanche 26 mars 2017

EXPOSITION des PEINTRES
"Visuel Art" de Méré




Ces TABLEAUX sont mis en TOMBOLA
à 3 euros le billet
Les 2 tirages auront lieu à 16h
Vous êtes conviés au vernissage
le samedi 25 mars à 18h
Maison des Associations de Méré
Contact : Louis VIGH 06 31 50 80 99



Vendredi 31 mars
Samedi 1 avril
Dimanche 2 avril

10h00 > 20h00
Salle des mariages
Mairie de Méré




SIEED

Désormais, les meubles ont un nouvel avenir

A partir du 1er octobre, une benne spécialement dédiée aux meubles usagers est installée à la déchetterie de Méré.

Financé par l'éco-participation lors de l'achat de meubles neufs, le Programme Eco-mobilier, agréé par le ministère de l'Ecologie, permet au SIEED de mettre en place cette benne pour favoriser le recyclage des meubles usagés.

Les 3 solutions pour vous défaire de vos meubles usagés :

- Le don à des associations,
 - L'apport en déchetterie de Méré,
 - L'apport dans les magasins volontaires.
- Ce que deviennent les meubles usagés :
- Le recyclage : Les meubles usagés sont recyclés. C'est une économie de ressources car la majorité des meubles sont composés de bois, de métaux et de mousses qui peuvent être recyclés.
 - La production d'énergie : Les meubles qui ne peuvent pas être recyclés ou réutilisés sont valorisés sous forme de chaleur ou d'électricité.

Quels meubles sont concernés ?

Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans la benne mobilier quels que soient l'état, le type ou le matériau (chaise, table, lit, matelas, canapé...) Les éléments de décoration et de récréation n'en font pas partie.

- Encombrants : vendredi 10 mars 2017
- Déchets verts : lundi 3 avril 2017



Respectez vos voisins !

Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Les samedis
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

Les jours de semaine
avant 7h00 et après 20h00
Les samedis
avant 8h00 et après 19h00
Les dimanches et jours fériés

Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchetterie. Il est rappelé que les feuillages, tontes de gazon et petites branches sont ramassés le lundi matin par les camions du SIEED jusqu'au 8 décembre.

Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des «toutounet».

Carnet

Mariages

Jean DUMORA et Graciana VIANA COSTA
le 23 décembre 2016

Décès

Madeleine MARECHAL veuve JACQUES
décédée le 8 octobre 2016
Guy GAUTIER
décédé le 28 octobre 2016
Xénia YARMORKINE épouse ANGO
décédée le 2 janvier 2017
Raymond HACQUART
décédé le 11 janvier 2017

Agenda

Concours de belote - Age et partage

5 février - 13h30 - 18h

Patinoire

du samedi 11 février au dimanche 19 février.
semaine : 14h00 > 19h00
Week-end : 10h00 > 12h00 - 14h00 > 19h00
Samedi nocturne : 22h00

Foire aux vêtements - Age et partage

25 et 26 février - de 9h30 à 18h (samedi)
et 9h30 à 17h (dimanche)

Aspirine

Vendredi 10 mars 2017 - 20h30

Foire à tout et aux livres

Dimanche 26 mars 2017

Exposition des Peintres

Dimanche 26 mars 2017

Journées Européennes des Métiers d'Art

Vendredi 31 mars, samedi 1er et dimanche 2 avril 2017

10h > 20h

Elections présidentielles

23 avril 2017 - 7 mai 2017

Elections législatives

11 juin 2017 - 18 juin 2017



Patinoire à Méré

du 11 février au 19 février 2017

week end : de 10h00 à 12H00 et de 14h00 à 19H00
Nocturne le samedi 18 jusqu'à 22h00 avec vente de crêpes et de boissons
semaine : 14h00 à 19H00 tous les jours



la patinoire
est gratuite

(avec les patins fournis)



Penser à amener
des gants !



Patinoire synthétique

au poirier d'encre
chalet buvette
vente de boissons
et snacks...

Les commissions
Jeunesse, Fêtes et
Cérémonies

